



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COUR D'APPEL DE PARIS
Première Présidence
Parquet Général

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 juin 2025

La cour d'appel de Paris fait face à une coupure d'électricité massive affectant différents bâtiments du secteur de l'île de la Cité.

Au regard des circonstances extérieures, insurmontables et exceptionnelles, les chefs de la cour d'appel ont mis en œuvre un plan de continuation de l'activité juridictionnelle. L'ensemble des audiences concernant la privation de liberté sera maintenu. Certaines ont déjà été délocalisées dans d'autres enceintes judiciaires.

Dans ce contexte, l'accès au palais de justice de l'île de la cité est restreint et limité aux seules nécessités de l'activité judiciaire.

L'activité complète de la cour reprendra dès la résolution de l'avarie extérieure.

[Contacts presse](#)

Malika COTTET, conseillère, chargée de mission à la première présidence malika.cottet@justice.fr

Alexia CUSSAC, magistrate chargée de la communication et de la relation presse presse.ca-paris@justice.fr
+33 (0) 6 20 34 20 71